

# RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2024

- *Contexte général : situation de la collectivité*

Depuis le 1er janvier 2020, notre territoire est stabilisé à 109 communes issues de trois intercommunalités. Bayeux intercom et Isigny Omaha Intercom sont intégralement collectées par Collectéa alors que Seules Terre et Mer ne l'est que partiellement.

Le syndicat dote depuis 2021 les ménages de notre territoire en bacs jaunes pour les emballages afin de diminuer la fréquence de collecte à une fois tous les 15 jours pour les emballages (C/0.5) mais aussi sur les ordures ménagères résiduelles (OMr). C'est la solution qui s'impose à nous du fait que le compartiment sélectif des bennes bi-compartmentées n'est plus suffisant suite à l'extension des consignes de tri en 2020, ce qui nous oblige à travailler avec des bennes monoflux. A préciser que la collecte OMr réalisée toutes les deux semaines a été mise en application depuis 2022 sur les nouvelles communes dotées en bacs jaunes. Ça ne peut s'appliquer que sur les agglomérations continues de moins de 2000 habitants.

De plus, Collectéa a décidé de mettre en place la tarification incitative (TI) sous forme de Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères incitative qu'on bâtit comme une taxe éco-responsable. Une phase de déploiement est nécessaire en 2024 pour adapter les outils et l'organisation de Collectéa face à ce challenge. Des investissements sont donc engagés : AMO d'accompagnement de la mise en œuvre de la TI, élaboration du schéma de collecte, adaptation des équipements sur les bennes, ou encore élaboration d'un fichier des contenants et des usagers.

Enfin, le budget est marqué par une augmentation substantielle de notre contribution au SEROC pour faire face aux coûts de traitement toujours plus élevés. A l'échelle du SEROC, la participation globale demandée aux adhérents augmente de 23%.

## I- Situation 2023 de la collectivité

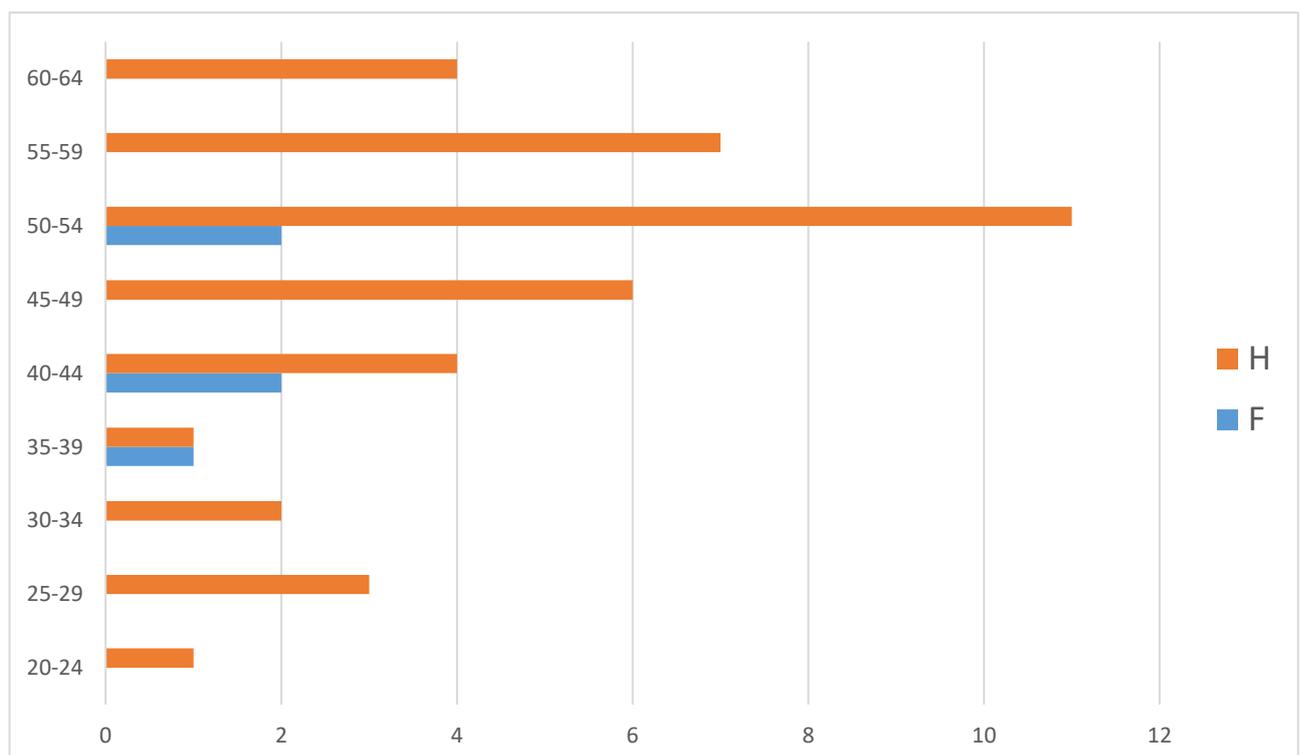
### a) Les ressources humaines

En 2023

- ✚ 01/01/2023 : augmentation de l'IFSE pour chaque agent de 50€ net
- ✚ 01/07/2023 :
  - Attribution de points d'indice pour les indices brut 367 à 418
  - Revalorisation de la valeur du point d'indice de 1.5%
- ✚ 01/12/2023 : Attribution d'une prime d'inflation

#### ↳ Pyramide des âges des agents titulaires

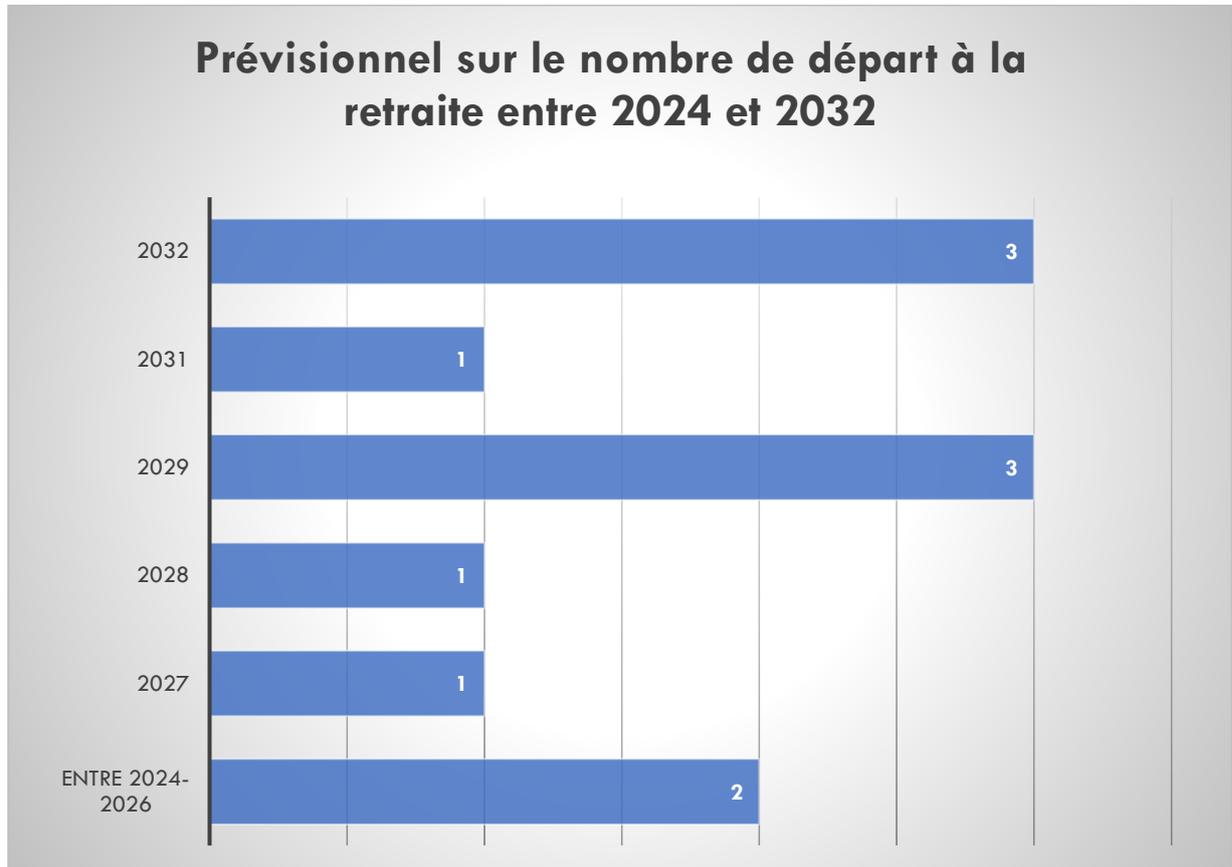
TRANCHE AGES	NB AGENTS		TOTAL
	F	H	
20-24		1	1
25-29		3	3
30-34		2	2
35-39	1	1	2
40-44	2	4	6
45-49		6	6
50-54	2	11	13
55-59		7	7
60-64		4	4
<b>TOTAL</b>	<b>5.00</b>	<b>39.00</b>	<b>44.00</b>



Maladies

3 agents en congé longue maladie  
 852 jours de maladie (contre 974 jours en 2022)  
 372 jours en accident de travail (contre 218 jours en 2022)

Départs à la retraite prévisionnels



Evolution des dépenses de personnel

Libellé	CA 2022	CA 2023	Variation	Prévision 2024	Variation
Charges de personnel	2 045 237.07 €	2 409 024.29 €	18%	2 596 500.00 €	<b>7.78%</b>

## b) Bilan des investissements 2023 (en TTC)

### Logiciels

Logiciel de gestion des bacs + ajout d'un module pour une distribution par le biais de tablettes (GESBAC ENVIRONNEMENT) ⇒ 21 900€  
Création du site internet (Agence Nouveau Regard) ⇒ 10 008€

### Matériels roulants

Achat d'un porteur UGAP + Benne monoflux 26 T ⇒ 217 512.12€  
Un BOXER fourgon ⇒ 39 388.56€

### Achat et réassort de bacs roulants :

Achat de bacs jaunes : 12 296 bacs ⇒ 571 008.74€  
Réassort des bacs en stock : 2 052 bacs ⇒ 151 186.92 €

### Outillage

Pont élévateur monobloc ⇒ 6 048 €  
Outillage pour atelier ⇒ 2 872.60 €  
Outillage pour service maintenance (*kit réparation plastique, agrafeuse sans fil, meuleuse, perceuse boulonneuse, pulvérisateur*) ⇒ 3 704.78 €

### Matériel informatique

Terminaux pour la distribution des bacs ⇒ 17 100€  
Achat de matériels informatiques (1 coordonnateur planning, 2 gestionnaires des usagers, 1 assistant RH et 2 renouvellements au service comptable) ⇒ 13 912.08 €

### Autres immobilisations

Aménagement de la piste de lavage ⇒ 12 887.16€  
Travaux gaines aération du bâtiment ⇒ 4 528.16€  
Déplacement du système de contrôle ⇒ 1 622.27€  
Divers (radiateurs pour vestiaires, store rouleau intérieur et bacs de rangement) ⇒ 3 167.12€

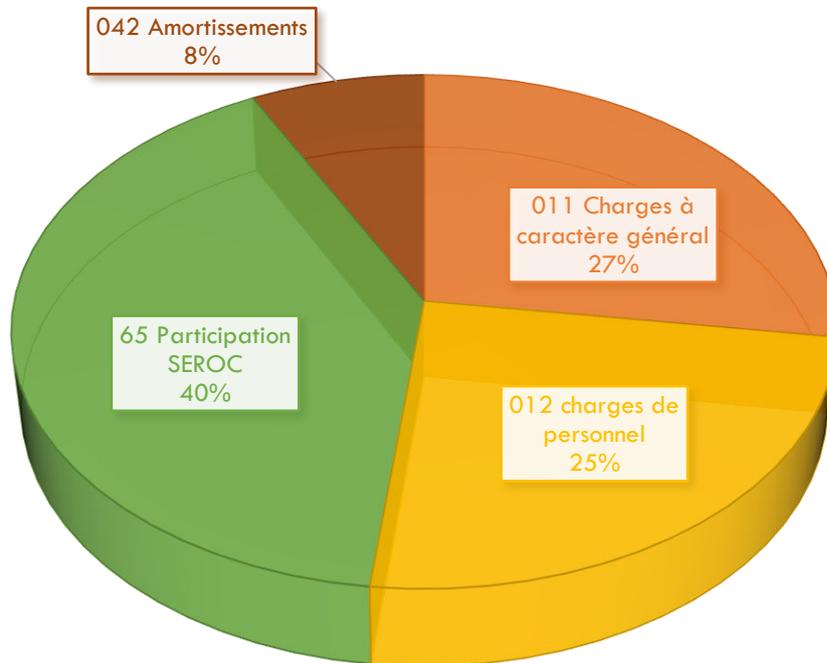
## c) Situation financière 2023

### ↳ Résultat du compte administratif 2023

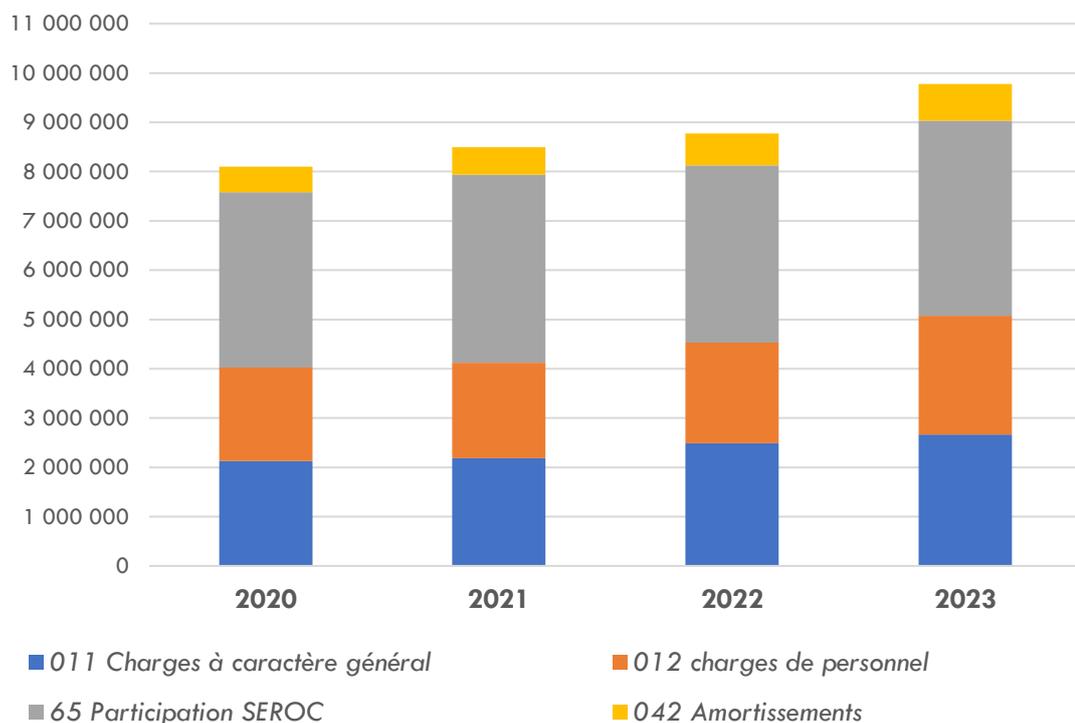
Il est rappelé que les comptes étant en cours de contrôle avec les services de la Trésorerie, à la date de la rédaction du Débat d'Orientations Budgétaires, il ne s'agit donc que d'estimatifs de résultats.

	Fonctionnement		Investissement		RAR 2023
	BP 2023	Réalisé 2023	BP 2023	Réalisé 2023	
Dépenses	10 605 179.41 €	9 900 157.82 €	2 285 873.07 €	1 127 084.66 €	860 749.25 €
Recettes	12 043 965.12 €	10 477 673.15 €	2 285 873.07 €	850 539.17 €	901 772.00 €
Excédent reporté	1 783 152.12 €		708 688.66 €		
<b>RESULTAT non reporté</b>		<b>577 515.33 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>-276 545.49 €</b>	<b>-41 022.75 €</b>

## LA RÉPARTITION EN % DES DÉPENSES RÉELLES 2023



## EVOLUTION DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE DEPUIS 2020



## ↳ Participation au traitement des déchets – SEROC

Notre participation au SEROC représente 40% du notre budget en 2023 après une évolution qui était de 10.70 %.

## ↳ Participation des communautés de communes

Communautés de communes ADHERENTES	Montant de la participation + Reliquat TEOM
Bayeux Intercom	5 408 523 €
Isigny Omaha Intercom	3 491 860 €
Seulles Terre et Mer	752 034.80 €
<b>Total</b>	<b>9 652 417.80 €</b>

## ↳ Redevance spéciale

Cette recette concerne les déchets collectés en OMR des campings et gros producteurs, donc hors ménages, et dont le volume de production est supérieur à 1000 litres par semaine. La recette de la redevance spéciale pour l'année 2023 est de 364 408.50€.

## ↳ Etat de la dette

EMPRUNT	ACHAT PARTIEL D'UNE BENNE
ANNUITE POUR 2021	10 611.90 €
ANNUITE POUR 2022	13 989.84 €
ANNUITE POUR 2023	13 989.84 €
ANNUITE POUR 2024	13 989.84 €
ANNUITE POUR 2025	13 989.84 €
ANNUITE POUR 2026	13 989.84 €
ANNUITE POUR 2027	13 989.84 €
ANNUITE POUR 2028	13 989.84 €
ANNUITE POUR 2029	3 497.46 €

## II- Les orientations budgétaires

### a) La section d'INVESTISSEMENT

En raison de la mise en place d'une tarification incitative (TI), d'importants investissements sont à prévoir sur 2024.

Le marché d'assistance à maîtrise ouvrage avec Environnement et Solutions a été provisionné en RAR soit **181 980 €**. De plus, nous devons prévoir l'enquête de dotation estimée à **549 600€** au regard de l'étude initiale.

Par ailleurs, nous envisageons la mise en place d'un logiciel type CANVA. C'est un outil de communication qui sera nécessaire à nos services. Nous devons également acheter un logiciel de facturation adapté à la tarification incitative. Pour ce dernier, la dépense est estimée à **11 800€**.

Un fonds de concours de **18 000 €** est également nécessaire dans le cadre d'aménagements de colonnes enterrées en points d'apport volontaire.

Nous avons engagé la dépense sur 2023 de 2 bennes ordures ménagères complètes (type monoflux 26 T) provisionné en RAR pour un montant total de **511 200 €**. Un montant de **100 000 €** est prévu pour l'équipement de capteurs sur chaque véhicule PL.

Il nous faut finaliser la mise en place de bacs roulants dédiés à la collecte sélective au profit des ménages. Tout le périmètre devra être équipé d'ici août 2024. Le montant total nécessaire est estimé à **456 506 €** pour 2024.

Il sera nécessaire de prévoir un montant de **161 000 €** correspondant au renouvellement des bacs en place du fait de l'usure et de nouvelles dotations sur le territoire en lien avec les nouvelles constructions. Une commande de **92 011.81€** engagée en 2023 se trouve en RAR.

Selon le schéma de collecte choisi par la collectivité, il faudra prévoir le remplacement de milliers de bacs noirs, l'achat d'abris bacs selon les cas particuliers... pour cela, un montant de **1 324 560 €** est à prévoir. Pour distribuer ces équipements, un montant de **285 240 €** sera inscrit également au budget.

Nous devons envisager l'achat de 10 colonnes aérienne pour le flux verre. Il faut prévoir une somme de **20 000 €**.

Nous devons envisager l'achat d'un matériel de transport type véhicule utilitaire léger pour différents besoins. Il faut prévoir une somme de **30 000 €**.

Les mécaniciens et les agents de maintenance auront besoin d'une enveloppe de **2 000 €** pour remplacer ou acquérir de l'outillage.

Pour la partie informatique, un montant est à prévoir d'environ **128 160 €** correspondant pour sa globalité à du matériel embarqué pour équiper nos BOM de systèmes de comptage dans le cadre de la tarification incitative.

De plus, un montant de **5000 €** est nécessaire pour le mobilier.

Pour optimiser le stockage de nos bacs, un budget de **4 000 €** est à prévoir.

Afin d'améliorer le confort visuel des agents de l'atelier, et sur recommandations de la médecine du travail, nous devons procéder au changement des néons de l'atelier mécanique pour l'installation de luminaires Led, ce qui permettra par ailleurs de faire des économies d'électricité. Ainsi, un montant de **5 957.42 € est inscrit en RAR.**

D'autres petits travaux sont à envisager pour un montant total de **29 000€.**

Il faut prévoir le reliquat restant des travaux du siège soit **69 600.03 €** mis en attente suite au contentieux.

Enfin, il faut prendre en compte le coût des travaux de nos projets tels que le stationnement de véhicules, l'agrandissement du local de stockage avec l'aménagement d'un atelier de maintenance, l'extension de vestiaires. Pour cela, **150 000€** seront nécessaires.

Au total le montant des dépenses d'investissement s'élèverait à **4 150 115.25 €.**

***Se référer aux annexes - pages 11 et 12***

## **b) Les dépenses de FONCTIONNEMENT**

### **Le personnel**

Il convient donc de prévoir une enveloppe avec une hausse de l'ordre de **7%** afin de prendre en compte l'arrivée d'un 3<sup>ème</sup> agent au sein du service gestionnaire des usagers, le coût d'agents pour l'opération de mise en place des bacs jaunes des ménages qui devrait se finaliser fin aout 2024 ainsi que la prise en compte de l'évolution du point d'indice et du RIFSEEP soit un montant de **2 596 500 €.**

### **Autres dépenses de fonctionnement**

Il faut envisager une hausse de nos charges à caractère général d'au moins **10%**, dont voici les postes les plus importants :

#### **LA COLLECTE DES DECHETS EN PORTE A PORTE**

Il faut prendre en compte les marchés de prestation actuels relancés en 2019 et 2020. Un premier marché attribué à VEOLIA pour 9 communes : *Arromanches-les-Bains, Saint-Côme-de-Fresné, Tracy-sur-Mer, Vierville-sur-Mer, Saint-Laurent-sur-Mer, Colleville-sur-Mer, Aure-sur-Mer, Commes et Etreham* soit un total de 3 333 habitants. Le montant à prévoir serait de **484 020 €.**

Le second a été attribué à SUEZ NORMANDIE pour la collecte de 24 communes du secteur ouest soit :

*Asnières-en-Bessin, Bernesq, Bricqueville, Canchy, Cardonville, Cartigny-l'Épinay, Colombières, Cricqueville-en-Bessin, Deux-Jumeaux, Englesqueville-la-Percée, Formigny-la-Bataille (Aignerville, Ecrammeville, Formigny, Louvières), Géfosse-Fontenay, Grancamp-Maisy, Isigny-sur-Mer (Castilly, Isigny-sur-Mer, Les Oubeaux, Neuilly-la-Forêt, Vouilly), La Cambe, La Folie, Lison, Longueville, Monfréville, Osmanville, Saint-Germain-du-Pert, Saint-Marcouf-de-Rochy, Saint-Martin-de-Blagny, Saint-Pierre-du-Mont*, soit un total de 10 403 habitants. Le montant estimé pour l'année serait de **658 000 €**.

Par conséquent, le montant total annuel à prévoir en prestation pour la collecte en porte à porte est de **1 145 000 €** soit une évolution de 8%.

#### COLLECTE DES DECHETS EN POINTS APPORT VOLONTAIRE

En ce qui concerne les déchets collectés en point d'apport volontaire, les vidages sont en légère hausse pour tous les flux. Ainsi, on doit revaloriser le montant 2024 soit **320 000 €**.

#### L'ACQUISITION DE SACS

Le marché des sacs a été marqué par une forte hausse du prix des sacs sur 2023. Les prix sont à la baisse pour les sacs déchets verts, un montant de **75 000€** est à prévoir. Avec l'équipement sur 2024 de l'intégralité du territoire de Collectéa en bacs jaunes, l'achat de sacs jaunes concernera uniquement le centre-ville historique. Par conséquent, il est nécessaire de prévoir la somme de **67 000 €**.

#### L'ENTRETIEN ET MATERIEL ROULANT

Le budget de l'atelier mécanique passera de **250 000€** à **280 000 €**.

#### LE CARBURANT et LE REMBOURSEMENT DES FRAIS LIES A LA MUTUALISATION

Depuis 2020, nous sommes chargés de la station de carburant commune aux 2 entités (SEROC et COLLECTEA). Nous effectuons donc les commandes en gazole, GNR et adblue. Pour 2024, au vu du montant au litre qui évolue sans cesse, il faut prévoir un montant de **561 000 €** en sachant que **240 000 €** nous seront remboursés par le SEROC.

Pour les frais concernant l'électricité, la consommation en eau, la maintenance ascenseur, extincteurs, télésurveillance, VMC et climatisation, machine à affranchir, portes sectionnelles, la prestation ménage bureaux, le poste d'accueil, c'est le SEROC qui est le coordonnateur des marchés. Par conséquent, nous devons budgétiser **60 000 €** pour rembourser au SEROC les frais énumérés.

#### LA LOCATION DE VEHICULES ET LOCAL DE STOCKAGE

L'accélération de la distribution des bacs jaunes depuis l'an dernier nous oblige à prévoir la location de 5 véhicules de type master soit une enveloppe de **84 000€**. De plus, pour stocker nos bacs jaunes, nous devons poursuivre la location auprès de Suez à savoir **110 160€**.

#### LOCATION DE VEHICULES ELECTRIQUES

Dans le contexte actuel de transition écologique, nous souhaiterions pouvoir louer 2 véhicules poids lourd type électrique. Pour cela, il faut prévoir un montant sur 6 mois de **84 225.50 €**.

## LES ASSURANCES

D'un commun accord avec notre assureur SMACL, notre contrat conclu pour nos véhicules a dû être révisé en raison d'un déséquilibre constaté entre nos cotisations et les sinistres indemnisés depuis le début du marché. Pour cela, il faut prévoir une majoration significative de l'article 6161 pour un montant annuel de **120 000€ TTC (pour rappel 2023 de 45 000€)**.

## LES AUTRES SERVICES EXTERIEURS

Cet article reprend principalement le déplacement de colonnes (3 000 €), la prestation ménage (19 200 €), l'entretien des espaces verts, la destruction et valorisation de colonnes/bacs. Il faut donc prévoir un montant de **30 000 €**.

Enfin, les autres charges courantes connaîtront une hausse significative en raison de :

## LA PARTICIPATION DU SEROC

La participation du SEROC devra être revalorisé à hauteur de 25 % soit un montant à prévoir de **4 954 250 €**.

**Ainsi, notre budget 2024 pourrait évoluer entre 12 et 18% pour les dépenses de fonctionnement. En conséquence, une revalorisation des participations aux adhérents sur 2024 sera nécessaire.**

## SECTION INVESTISSEMENT

Chapitre/articles	Désignation	BUDGETISE EN 2023	RAR 2023	MONTANT DOB TTC	
<b>16</b>	<b>EMPRUNT</b>	<b>14 000.00 €</b>		<b>14 000.00 €</b>	
1641	Emprunt	14 000.00 €		14 000.00 €	
<b>20</b>	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>315 898.36 €</b>	<b>181 980.00 €</b>	<b>561 400.00 €</b>	
2031	Frais d'études (étude technique en RAR) - enquête de dotation	273 072.00 €	181 980.00 €	549 600.00 €	
2051	Logiciels (outil CANVA+ logiciel TI)	42 826.36 €	0.00 €	11 800.00 €	
<b>204</b>	<b>SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>18 000.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>18 000.00 €</b>	
2E+06	Subventions d'équipement versée aux communes (colonnes enterrées)	18 000.00 €		18 000.00 €	
<b>21</b>	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>1 861 234.68 €</b>	<b>609 169.22 €</b>	<b>2 545 966.00 €</b>	
2E+05	Matériel roulant + équipement capteur sur chaque véhicule	897 512.12 €	511 200.00 €	100 000.00 €	
21578	Matériels de pré collecte (bacs JAUNES)	645 663.04 €		456 506.00 €	
21578	Matériels de pré collectes (bacs OMR) - abri bacs, carte accès tambours,	0.00 €		1 324 560.00 €	
21578	Distribution bacs pré collecte OMR TI	0.00 €		285 240.00 €	
21578	Réassort matériels de pré collecte	183 858.00 €	92 011.80 €	161 500.00 €	
21578	Réassort matériels de pré collecte PAV (10 colonnes de verre)	0.00 €	0.00 €	20 000.00 €	
2158	Outillage	13 000.00 €		2 000.00 €	
21828	Matériel de transport (véhicule utilitaire léger)	40 000.00 €		30 000.00 €	
21838	Matériel de bureau et informatique (matériel informatique + photocopieur+ matériel embarquée pour benes)	30 407.15 €	0.00 €	128 160.00 €	
21848	Mobilier	7 000.00 €		5 000.00 €	
2188	Divers (serrurerie, store, chauffeau, gaine toit, racks local stockage + atelier, éclairage bureau)	43 794.37 €	5 957.42 €	33 000.00 €	
<b>23</b>	<b>IMMOBILISATIONS EN COURS</b>	<b>77 100.03 €</b>	<b>69 600.03 €</b>	<b>150 000.00 €</b>	
2313	Constructions	69 600.03 €	69 600.03 €	0.00 €	
2315	Travaux sur sol d'autrui (aménagement aire stationnement véhicules, vestiaires sup et atelier maintenance)	7 500.00 €		150 000.00 €	
<b>TOTAL DES DEPENSES INVESTISSEMENT</b>		<b>2 286 233.07 €</b>	<b>860 749.25 €</b>	<b>3 289 366.00 €</b>	<b>4 150 115.25 €</b>

Chapitre/articles	Désignation	BUDGETISE EN 2023	RAR 2023	MONTANT DOB TTC	
001	SOLDE D'INVESTISSEMENT REPORTE	708 688.66 €		432 143.17 €	
10	DOTATIONS FONDS DIVERS	100 140.00 €		170 000.00 €	
	10222 FCTVA	100 140.00 €		170 000.00 €	
13	SUBVENTIONS	0.00 €	901 772.00 €	375 000.00 €	
	1313 Subventions ADEME	0.00 €	901 772.00 €		
	1313 Subventions CITEO	0.00 €		375 000.00 €	
040	AMORTISSEMENTS	803 812.00 €		937 074.64 €	
	AMORTISSEMENTS linéaire	724 939.87 €		707 074.64 €	
	AMORTISSEMENTS prorata temporis estimatif	78 872.13 €		230 000.00 €	
<b>TOTAL DES RECETTES INVESTISSEMENT</b>		<b>1 612 640.66 €</b>	<b>901 772.00 €</b>	<b>1 914 217.81 €</b>	<b>2 815 989.81 €</b>
				<b>différence dépense/recette</b>	<b>1 334 125.44</b>